

## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### **Martin Leclerc succède à Julien Paré à la direction de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré**

**Sainte-Anne-de-Beaupré, le 12 décembre 2016** – C'est avec enthousiasme que le président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré, M. Mario Simard, annonce la nomination de M. Martin Leclerc à titre de directeur général. Il succède ainsi à M. Julien Paré qui prendra sa retraite à la fin décembre 2016, après 32 années de service au sein du Mouvement Desjardins, dont les trois dernières années à la direction générale de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré.

Pour sa part, M. Martin Leclerc cumule plus de 25 années d'expérience au sein du Mouvement Desjardins, dont une dizaine d'années comme gestionnaire. Il est à l'emploi de la Caisse Desjardins de Saint-Eustache-Deux-Montagnes, à titre de directeur Développement de marché, poste pour lequel il a pu faire valoir ses habiletés pour le développement des affaires, son efficacité et l'importance qu'il accorde à la qualité de service.

Il possède une excellente formation, notamment un MBA ainsi qu'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM, un brevet de l'Institut des banquiers canadien et un certificat en planification financière personnelle de l'Institut québécois de planification financière (IQPF).

Au cours de sa carrière, son leadership, de même que ses qualités de gestion, lui ont permis de mobiliser les membres de son équipe. Il accorde particulièrement de l'importance à l'accompagnement des personnes dans une perspective de développement des compétences, d'engagement et de responsabilisation.

Il entrera en fonction le 9 janvier 2017. Par ailleurs, je remercie M. Paré pour son engagement au sein du Mouvement Desjardins et sa détermination à bien servir nos membres et clients. Je lui souhaite le meilleur succès dans l'accomplissement de ses défis personnels.

-30 -

Pour information :

Mario Simard, président

418 827-3768